



PREFET DU MORBIHAN

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la
procédure d'enregistrement
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

TB RECYCLAGE - Le Point du Jour - SAINT-ALLOUESTRE

Une consultation du public sera ouverte **du 06 janvier 2020 au 03 février 2020** inclus à la mairie de SAINT-ALLOUESTRE concernant le projet présenté par Monsieur le directeur de la société TB RECYCLAGE, dont le siège social est situé à Le Point du Jour 56500 SAINT-ALLOUESTRE, en vue de l'extension de l'installation de transit de déchets non dangereux et de déchets papiers, cartons, plastiques, caoutchouc, bois et de l'installation de broyage de déchets végétaux non dangereux à l'adresse suivante : Le Point du Jour 56500 SAINT-ALLOUESTRE, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 6 juin 2018, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de SAINT-ALLOUESTRE comme suit :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
- samedi : de 8h30 à 11h30

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 03 février 2020 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de SAINT-ALLOUESTRE,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex),
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr